

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2020

---

PROROGATION DE LA LOI SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET TERRORISME - (N° 3520)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 10

présenté par  
M. Di Filippo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.